Annexe de l'arrêté du 26 juin 2024

Région académique Île-de-France

Académie de CRETEIL

Université Paris-XIII

L'établissement susvisé est accrédité à compter de l'année universitaire 2024-2025 en vue de la délivrance des diplômes nationaux suivants :

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Licence(s)

mention(s)	établissement(s) co- accrédité(s)	année d'accréditation	durée	fin d'accréditation
20091145 Sciences de l'éducation et de la formation		2024-2025	1 an	2024-2025

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Master(s)

mention(s)	établissement(s) co- accrédité(s)	année d'accréditation	durée	fin d'accréditation
20161085 Sciences de l'éducation et de la formation		2024-2025	1 an	2024-2025